

PROCÈS-VERBAL DES ENTRETIENS
ENTRE
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC
ET
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur Michel Rocard, ministre français de l'Agriculture et monsieur Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, se sont rencontrés officiellement au Québec du 27 au 30 avril 1984.

Cette rencontre a permis de faire le bilan des échanges effectués dans le cadre de la coopération franco-qubécoise. Les Ministres se sont félicités des réalisations auxquelles cette coopération a donné lieu, notamment dans le domaine des industries agro-alimentaires.

Notant que la coopération et les échanges dans le domaine économique ne sont pas encore à la hauteur de la coopération dans le domaine politique et culturel, les Ministres ont défini des priorités gouvernementales afin de permettre une mobilisation accrue des ressources autour des trois axes suivants:

- I. la coopération agro-industrielle, notamment dans les bio-industries

.../

II. les échanges commerciaux

III. le transfert de connaissances et la formation

I- Coopération agro-industrielle, bio-industries

En matière de coopération industrielle, les deux Ministres ont manifesté leur volonté de multiplier les entreprises communes franco-québécoises, ainsi que les accords portant sur l'exploitation de licences.

A cette fin, les deux ministères entendent favoriser le rapprochement de partenaires potentiels et laisser aux industriels français et québécois le libre choix de leur mode d'association notamment en ce qui concerne le contrôle des entreprises créées en participation.

Les ministères examineront conjointement les projets présentant un intérêt majeur et justifiant la mobilisation de moyens publics, en particulier en vue d'apporter des solutions aux problèmes qui pourraient naître des pratiques commerciales et fiscales différentes en matière de licence.

Les projets privilégiés seront ceux portant sur:

- 1- la valorisation des sous-produits laitiers;
- 2- l'utilisation des ferments et levures;
- 3- la transformation des produits de la pêche;
- 4- la valorisation des sous-produits de l'abattage;
- 5- la préparation des fruits et des légumes.

Une investigation plus systématique sera conduite afin d'identifier les projets agro-industriels d'intérêt commun en direction de pays tiers.

Les ministres souhaitent renforcer leur participation à des projets de recherche et de mise en oeuvre industrielle en biotechnologie en privilégiant dès 1984 les thèmes suivants:

- 1- le développement des procédés d'hydrolyse enzymatique des protéines;
- 2- l'utilisation des ferments lactiques;
- 3- la production d'aliments protéiques pour animaux à partir de la biomasse.

.../

II- Échanges commerciaux

Les Ministres ont convenu de rechercher systématiquement des secteurs où les exportations d'un pays vers l'autre peuvent se développer sans inconvénient pour les industries locales.

Monsieur Garon a manifesté son intérêt quant aux possibilités pour le Centre de distribution des médicaments vétérinaires (C.D.M.V.), d'importer au Québec, puis de fabriquer, des produits vétérinaires français.

Monsieur Rocard a quant à lui exposé ses préoccupations concernant les conditions actuelles de commercialisation des vins français au Québec.

III- Transfert de connaissances et formation

* Mise en commun des connaissances

Les deux ministères entendent poursuivre, par une programmation bilatérale annuelle des activités, la coopération visant les échanges de connaissances et de savoir faire dans les domaines de la production agricole et des services.

.../

Dans ce cadre, ils entendent plus particulièrement favoriser le thème de l'informatique à la ferme.

Ils ont également décidé de mettre à l'étude le projet d'un séminaire franco-qubécois sur le lait qui pourrait se tenir en 1985 et qui porterait principalement sur deux thèmes:

- 1- système de gestion des marchés laitiers; maîtrise de la production;
- 2- valorisation du lait et de ses dérivés.

* Formation

Les deux ministères souhaitent favoriser les échanges de professeurs entre des institutions d'enseignement impliquées dans le domaine de l'agro-alimentaire.

Ils entendent également favoriser des ententes entre institutions permettant à des étudiants des 2ième et 3ième cycles universitaires au Québec et du 3ième cycle universitaire en France de réaliser en totalité ou en partie leurs programmes d'étude dans l'autre pays.

.../

Lors de l'attribution de bourses d'étude par la Commission permanente, les deux Ministres souhaitent qu'il soit tenu compte de cet objectif.

* * *

Pour la mise en oeuvre de ce qui précède, les Ministres sont convenus de développer, autour de coordonnateurs, des structures d'animation de la coopération dans chacun des pays.

Du côté français, cette coopération pourra s'appuyer sur des relais régionaux.

* * *

Le présent procès-verbal sera déposé à la prochaine session de la Commission permanente franco-québécoise.

* * *



MICHEL ROCARD
Ministre de l'Agriculture
de la
République Française



JEAN GARON
Ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec